

Hadrien CHOUAMIER

Avocat

24 avenue de Moka - 35400 SAINT MALO

Tel : 02 57 64 00 55 – Fax : 02 57 64 00 58

avocat@chouamier.fr

SIRET : 798 452 355 00034

DOCUMENTS A FOURNIR POUR UN DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE JURIDICTIONNELLE

-
- Impression du résultat du simulateur AJ : <http://www.justice.fr/simulateurs/aide>**
-
- [Formulaire](#) de demande d'Aide Juridictionnelle complété et signé
 - Copie de la carte d'identité
 - Copie du livret de famille (si existant)
 - Dernier avis d'imposition connu et celui du concubin éventuel
 - Dernière déclaration d'impôts connue et celle du concubin éventuel
 - [Document](#) de demande d'intervention auprès de l'assureur complété (pour justifier que vous n'avez pas de contrat de protection juridique)
 - Attestation bancaire justifiant de l'absence de placements
 - Justificatif de vos revenus à ce jour sur 3 mois (bulletins de salaire, pensions, allocations chômage, attestation CAF, justificatif RSA, FNS, AH, indemnités journalières...)
 - Certificat de scolarité pour les enfants à charge ou carte d'étudiant ou contrat d'apprentissage
 - Pour les locataires : dernière quittance de loyer
 - Pour les propriétaires : description et évaluation du patrimoine immobilier
 - Pour les personnes hébergées par des tiers :
 - Attestation d'hébergement sur l'honneur qui précise le lien avec l'hébergé (parent, concubinage, ami...)
 - Copie d'un justificatif de domicile de l'hébergeant
 - Copie de la pièce d'identité de la personne qui héberge
 - Copie de la convocation en justice ou de l'assignation reçue